

## **APPEL D'OFFRES NATIONAL** **(N° 2014 E 4068)**

La S.T.E.G se propose de lancer un appel d'offres national N° 2014 E 4068 pour :

**LOT1 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BATIMENTS DE LA CENTRALE DE GHANNOUCH**

**LOT2 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU L'ANCIEN LOCAL CRC SUD DE GHANNOUCH**

Les entreprises spécialisées, agréées, Spécialité : B0; Catégorie 1ou plus désirant participer à cet appel d'offres peuvent retirer les dossiers dès l'apparition de cet avis sur les journaux, excepté les Samedi et Dimanche à l'adresse suivante :

**STEG 38, Rue Kémal Atatürk - TUNIS 1001**  
**Direction Equipement Génie Civil**

Et, ce moyennant le paiement de 30 D en espèce ou par chèque certifié et sur présentation de l'agrément datant de moins de 5 ans.

Les offres doivent être établis et présentées conformément aux conditions d'appels d'offres. Elles doivent parvenir à la STEG, sous triple enveloppe cachetées par voie postale en recommandées ou par rapide- poste ou déposée au bureau d'ordre central de la STEG (contre décharge) au plus tard **le Jeudi 29 Janvier 2015 à 9H00** à l'adresse suivante :

**Madame La Présidente de la Commission d'achat à la Direction Equipement**  
**STEG, 38, Rue Kémal Ataturk - BP 190 - 1080 Tunis Cedex**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 2014 E 4068 :**

**LOT 1 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BATIMENTS DE LA CENTRALE DE GHANNOUCH**

**LOT 2 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU L'ANCIEN LOCAL CRC SUD DE GHANNOUCH**

La date d'envoi ou du cachet de la poste ne sera pas prise en compte pour l'acceptation des offres, seul le cachet du bureau d'ordre central de la STEG fait foi.

Elles doivent être accompagnées, sous peine de nullité des pièces suivantes:

1. Une caution bancaire de Soumission égale à **2.000 DT pour le lot 1 et 1.300 DT pour le lot 2.**
2. Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres.
3. Un Certificat d'affiliation à un régime de Sécurité Sociale.
4. Un certificat de non faillit ou de redressement judiciaire.
5. Un Extrait du registre de commerce.
6. Une Déclaration sur l'honneur comportant la confirmation du soumissionnaire de ne pas avoir fait, et son engagement de ne pas faire par lui même ou par une personne interposée des promesses, des dons ou des présents en vu d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de sa réalisation.
7. Une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire attestant qu'il n'était pas un employé au sein de la STEG ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans, excepté les agents ayant créés des entreprises dans le cadre de l'essaiage, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur dans ce domaine, qui doivent présenter un justificatif de leur essaiage par la STEG.
8. Une copie de l'agrément de l'Entreprise datant de moins de cinq (5) ans.

Toutes références permettant de justifier de l'expérience de l'entreprise pour ce genre des travaux.

Ainsi que toute autre pièce exigée par le dossier d'appel d'offres.

Le délai pendant lequel les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres est de **90 jours**, à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.

La séance d'ouverture des offres technico-financières est publique et elle aura lieu au siège social de la STEG au Bâtiment F, **le jeudi 29 Janvier 2015 à partir de 14H30.**

Le représentant du soumissionnaire doit être, obligatoirement, munis de mandat de représentation portant le nom du mandataire et le numéro de sa pièce d'identité.

**NB :** Ne peuvent participer à cet appel d'offres que les soumissionnaires ayant retiré les cahiers de charges auprès de la STEG.